



**Près de 2 tonnes
de kif traité
et 14 kg de drogues
dures saisies
au 31 mars** Page 3

UNE JOINT-VENTURE FERAAL ET UN GROUPE CHINOIS FIN 2023

Gara Djebilet : Les investisseurs étrangers se ruent sur les minerais de fer



© Photo : D.R

Pour l'Algérie, la transformation locale des minerais de fer est une priorité stratégique. L'intérêt accordé par les autorités à cette activité traduit leur volonté de tirer un peu plus de valeur ajoutée des ressources minières sous-exploitées du pays. Les appels lancés auprès des investisseurs semblent avoir eu l'écho souhaité. Lire en page 2

HAKKAR S'ENQUIERT DE L'AVANCEMENT DU PROJET DU COMPLEXE MTBE À ARZEW

Vers l'exportation du sans plomb d'ici 2025

Page 2



**IL EST ACCUSÉ
D'INCITATION À LA
RÉBELLION ET D'ATTEINTE
À LA SÛRETÉ DE L'ÉTAT**

**Rachad El Ghanouchi
arrêté par les forces
de sécurité** Page 6



**LE CHEF DE
L'OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE L'A
RÉVÉLÉ AVANT-HIER**

**Un forum national
pour le dialogue,
développement et
citoyenneté sera lancé** P4

AÏD EL FITR

La permanence s'étend aux vulcanisateurs et aux mécaniciens

La permanence pendant la fête de l'Aïd El Fitr n'est plus un souci qui fausse son caractère festif. À l'objet de rendre facile le vécu des citoyens, le ministère du Commerce, et outre le suivi et le contrôle du respect du calendrier, des réquisitions sont établies en ce sens afin d'élargir les prestations de service à l'échelle nationale aux véhicules des particuliers. Cette année, la nouveauté est que la permanence concerne aussi la mobilisation des vulcanisateurs et des mécaniciens ambulants pour apporter assistance aux citoyens. Une plate-forme numérisée, appelée CNRC-ambulant, du Centre national du registre du commerce où les vulcanisateurs et mécaniciens ambulants, liés à cette plate-forme, peuvent intervenir à tout moment à la demande des citoyens pour le dépannage ou de la maintenance.

ADRAR

20 locaux brûlés suite à un incendie dans une foire commerciale

Vingt (20) locaux ont été brûlés suite à un incendie qui s'est déclaré, lundi soir, dans une foire commerciale au centre-ville d'Adrar, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Dès le déclenchement de l'incendie, les agents de l'unité principale de la Protection civile du chef-lieu de la wilaya et les unités secondaires des daïras de Fenougil et Tsabit, renforcés par 5 camions de pompiers et deux ambulances, sont intervenus en présence des autorités de wilaya, selon la même source.

CHLEF

Arrestation de 18 candidats à l'émigration clandestine à Ténès

Au moins 18 candidats à l'émigration clandestine, dont quatre passeurs, ont été arrêtés par les éléments de la sûreté de daïra de Ténès, au Nord de Chlef, a-t-on appris, lundi, auprès de ce corps sécuritaire. Selon le chargé de communication auprès de la sûreté de wilaya, le commissaire de police Cherif Ankoud, «18 personnes qui s'apprêtaient à quitter illégalement le territoire national à partir des côtes de Ténès, ont été arrêtées par les éléments de la Sûreté de daïra de Ténès, en coordination avec le groupement territorial des garde-côtes et des autorités judiciaires».

Une joint-venture Feraal et un groupe chinois fin 2023

Gara Djebilet : Les investisseurs étrangers se ruent sur les minerais de fer

Pour l'Algérie, la transformation locale des minerais de fer est une priorité stratégique. L'intérêt accordé par les autorités à cette activité traduit leur volonté de tirer un peu plus de valeur ajoutée des ressources minières sous-exploitées du pays.

Les appels lancés auprès des investisseurs semblent avoir eu l'écho souhaité. «De nombreux pays arabes et européens, ainsi que le Japon, la Chine et la Turquie, ont exprimé leur volonté d'établir un partenariat», a indiqué, le Président-directeur général de l'entreprise nationale de fer et d'acier (Feraal), Ahmed Benabbas, lors de son intervention, avant-hier, au forum de la Radio nationale Chaîne I.

C'est ce qu'a affirmé, à son tour, le P-dg du groupe industriel minier Manadjim El Djazaïr (Manal), Mohamed Sakhr Harami, en annonçant «la réalisation de plusieurs unités de transformation dans le cadre de la stratégie de valorisation des produits miniers dont certaines entreront en services les prochains jours».

En effet, l'acier fait la fortune de plusieurs Etats et aiguise l'appétit d'autres pays riches en ressources minérales, à l'instar de l'Algérie qui jouit d'un énorme potentiel inexploité. Mais plus pour longtemps.

Le pays a mis en œuvre depuis deux ans un programme de développement national du secteur minier, qui a permis de relancer de grands projets, à l'instar de celui du gisement de fer de Gara Djebilet (Tindouf) qui sommeillait depuis des années.

En juillet 2022, l'exploitation de ce site est lancée officiellement avec des appels à investir dans la transformation des minerais de fer localement. L'objectif étant de répondre à la demande nationale et de renforcer les exportations de cette matière première considérée comme une valeur refuge et largement prisée par les industriels. «Nous avons entamé, au niveau du groupe Manal, la réalisation de plusieurs usines de transformation, dont certaines entreront en service les prochains jours», a déclaré M. Sakhr Harami.

Il a cité les usines de bentonite à Meghnia (Tlemcen), de carbonate à Sig (Mascara) et à El Kheroub, outre l'unité de production de feldspath à Annaba et de



«Un partenariat avec un groupe chinois pour la création d'une joint-venture qui sera cette fois dédiée à la réalisation d'un projet pour l'exportation vers la Chine». (Photo: DR)

dolomite (Oum El-Bouaghi) un des composants du fer.

«Ces usines qui sont au dernier stade de réalisation et dont certaines entreront en service dans

les prochains jours contribueront à assurer la disponibilité des matières premières nécessaires à l'industrie dans plusieurs secteurs», a-t-il ajouté.

Hakkar s'enquiert de l'avancement du projet du complexe MTBE à Arzew

Vers l'exportation du sans plomb d'ici 2025

Le Président-directeur général (P-dg) du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, a effectué une visite de travail et d'inspection dans la zone industrielle d'Arzew, en compagnie de plusieurs cadres dirigeants, où il s'est enquis du taux d'avancement du projet du complexe de production de méthyl tert-butyl éther (MTBE), dans le cadre des visites sur le terrain qu'il effectue dans plusieurs installations industrielles relevant de Sonatrach, a indiqué lundi un communiqué du groupe.

A cette occasion, M. Hakkar a suivi un exposé technique sur ce projet, lancé le 19 juin 2022, et dont la mise en production est prévue pour juin 2025. Les travaux de sa réalisation ont été confiés au Groupement sino-algérien CNTIC/LPEC, dans le cadre d'un contrat «ingénierie, approvisionnement et construction» (EPC), en collaboration avec la sous-traitance algérienne représentée par la Société nationale de génie civil et bâtiment (GCB) SPA, filiale de Sonatrach, précise le communiqué.

Pour Sonatrach, le parachèvement de cette nouvelle installation de production, dont la durée de réalisation est estimée à 36 mois, s'inscrit dans le cadre du programme de développement de l'industrie pétrochimique, initié par Sonatrach dans son plan d'investissement à moyen terme, avec une capacité de production de 200.000 tonnes/an.

La réalisation de cette installation industrielle permettra de produire du MTBE, utilisé comme additif pour la fabrication de l'essence sans plomb au niveau des raffineries, et, partant, mettre fin à son importation, atteindre l'autosuffisance et se diriger vers l'exportation d'ici à 2025, ajoute la même source.

Pour rappel, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab avait donné, en juillet dernier à Arzew (Oran) en compagnie du P-dg du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, le coup d'envoi du projet de réalisation d'un complexe de production de Methyl Tert-Butyl Ether (MTBE), un additif pour la fabrication de l'essence sans plomb au niveau des raffineries. Le ministre avait écouté un exposé détaillé sur le projet qui s'étend sur une superficie de 11,4 hectares à la zone industrielle Arzew avec une capacité de production de 200.000 tonnes/an.

Djamila Sai

REPÈRE

Pétrole

Le prix du Brent clôture à 84,76 dollars

Les cours du pétrole se sont nettement repliés lundi, affaiblis par des prises de bénéfices et un rebond marqué du dollar, sur un marché qui n'attend pas de catalyseur à court terme.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin est descendu de 1,79%, pour clôturer à 84,76 dollars. Quant au baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, avec échéance en mai, il a lui cédé 2,04%, à 80,83 dollars. Outre des prises de bénéfices, les cours ont souffert du sursaut du dollar, qui avait atteint, vendredi, son plus bas niveau depuis un an face à l'euro.

La grande majorité des contrats sur le brut étant libellés en dollars, une hausse du billet vert renchérit mécaniquement le coût d'un baril et peut provoquer un ajustement des cours à la baisse. Pour Bart Melek, de TD Securities, l'appréciation du dollar et des taux obligataires américains lundi traduit «la crainte de voir la Réserve fédérale (Fed) rester agressive» et continuer à relever ses taux, «ce qui aurait très probablement un effet négatif sur la demande de pétrole». Cette posture attendue de la Fed est liée au fait que «l'économie (américaine) montre des signes de résistance, ce qui est normalement une bonne nouvelle pour la demande, mais bouscule les anticipations d'une fin du cycle de resserrement» prochaine, a ajouté, dans une note, Edward Moya, d'Oanda. Pour les analystes d'Eurasia Group, à cela s'ajoutent les «signaux mitigés» qu'envoie la Chine sur la situation de son économie.

sieurs phases et de l'étude de faisabilité, des risques et des impacts environnementaux du projet d'exploitation du gisement de plomb-zinc d'Oued Amizour». La date de son entrée en production est fixée à 2026.

Samira Takharboucht

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

affirmant «l'achèvement de plu-

Boubekeur Sellami, président de l'Association des conseillers fiscaux algériens :

«La relance de l'économie nationale tributaire d'une réforme profonde touchant à tous les axes de la finance»

Le président de l'Association des conseillers fiscaux algériens, Boubekeur Sellami, a mis en avant, hier mardi à Alger, la nécessité d'engager une réforme, profonde, touchant tous les axes de la finance en Algérie. «On ne peut pas relancer l'économie nationale sans une réforme profonde touchant à tous les axes de la finance en Algérie», a affirmé Boubekeur Sellami.

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale dont il était l'invité de l'émission "L'invité de la rédaction", le président de l'Association des conseillers fiscaux algériens a estimé que la lutte contre la fraude fiscale et le secteur informel qui gangrènent l'économie nationale nécessite des mesures radicales. Déplorant, au passage, l'ampleur prise par le secteur informel et le marché parallèle qui repousse, les investissements et occasionne des pertes fiscales estimées à quelque 2.600 milliards de DA. L'Etat, a-t-il dit, a pris plusieurs mesures d'encouragement pour



■ Sellami: «L'Etat a pris plusieurs mesures d'encouragement pour en finir avec l'argent qui circule dans le secteur informel, estimé à 90 milliards de dollars». (Photo : D.R.)

en finir avec l'argent qui circule dans le secteur informel, estimé à 90 milliards de dollars. Malheureusement, a noté l'invité de l'émission "L'invité de la rédaction" de la Chaîne III de la Radio nationale, les résultats sont très faibles, puisque les acteurs refusent toujours d'aller vers les banques et la traçabilité. Rappelant, à l'occasion, les déclarations du président de la République qui avait évoqué, à deux reprises, la possibilité d'adopter des mesures radicales, le président de l'Association des conseillers fiscaux algériens, a plaidé en faveur de mesures radicales pour le recouvrement des impôts impayés et du changement des billets de banques de façon à obliger les acteurs du secteur informel à passer par la banque pour régulariser leurs capitaux. Faisant savoir que l'argent

de l'informel restera dans l'informel tant qu'on n'utilisera pas cette solution. Interrogé sur l'institution d'une amnistie fiscale, pour les personnes morales et physiques exerçant des activités non-déclarées (informelles) et de se reconverter dans le circuit formel, proposée dans l'Avant-projet de loi des Finances 2022 (APLFC), le président de l'Association des conseillers fiscaux algériens a estimé qu'une telle mesure serait une injustice envers ceux qui s'acquittent de leur impôt. «Si une amnistie il y a, elle doit être au cas par cas, mais une amnistie générale est une injustice contraire au principe même de l'impôt», a-t-il fait remarquer. Les personnes physiques et morales non identifiées auprès des services fiscaux, exerçant des activités d'achat revente, de produc-

tion, de travaux ou de services, non déclarées, qui se présentent spontanément, au plus tard le 31 décembre 2022, pour s'identifier, stipule l'article 114 de l'Aplfc 2022, ne sont pas passibles de sanctions fiscales, sous réserve que l'accomplissement de la formalité d'identification spontanée, intervienne avant l'enclenchement d'une opération de contrôle fiscal. La présente mesure, lit-on dans le même article, a pour objectif de donner la possibilité aux contribuables exerçant des activités non déclarées à l'administration fiscale, de s'identifier spontanément auprès de celle-ci, au plus tard le 31.12.2022, sans être poursuivis pour le paiement des impositions se rapportant à leurs situations antérieures à la date de leur identification spontanée.

Rabah Mokhtari

Direction générale des douanes

Près de 2 tonnes de kif traité et 14 kg de drogues dures saisies au 31 mars

Un bilan des activités des services des douanes rendu public, hier mardi, par la direction générale des Douanes, a fait état de la saisie par ses services durant les trois premiers mois de l'année en cours (2023, ndlr), de plus de 1,9 tonne de kif traité et plus de 770.000 tonnes de comprimés psychotropes et près de 14 kg de drogues dures et 8,5 kg de Bango. Les mêmes services des Douanes ont également mis la main sur 24.377 cartouches de cigarettes, 11.049 kg et 5.672 cartouches de tabac à priser, 22.066 unités et 2.720 litres de boissons alcoolisées, a noté la même source qui a fait cas de la saisie, s'agissant des métaux précieux et des devises, de 344,7 g d'or, 132.480 euros, 14.200 dollars américains, 43.000 dinars tunisiens et 30.000 riyals saoudiens.

Le même bilan opérationnel des Douanes a fait état de pas moins de 367 opérations de saisie effectuées à travers l'ensemble du territoire national, pour un montant global, a précisé la même source de 1,119 milliard DA.

«La valeur des amendes induites par ces crimes économiques est estimée à 11,991 milliards de DA», a fait savoir la direction générale des Douanes dans son communiqué. Notant que ces mêmes services des Douanes ont procédé, à la période indiquée, à la saisie de 149 véhicules, 25 camions, 3 tracteurs, 7 mobylettes et 9 ânes, et à l'arrestation de 407 individus.

La semaine dernière, un communiqué du ministère du Commerce et de la promotion des exporta-

tions a fait état de la saisie par les services de contrôle durant les 20 premiers jours du mois de Ramadhan, de 1.690 tonnes de marchandises non conformes et impropres à la consommation, d'une valeur de 89,13 millions de DA. «Dans le cadre du contrôle de qualité et des activités commerciales et de la répression de la fraude, les services de contrôle du ministère ont effectué, durant la période allant du 23 mars au 11 avril en cours, 120.425 interventions ayant permis de constater 20.523 infractions et d'établir 19.921 procès-verbaux de poursuites judiciaires», a noté la même source. Le communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, a également fait cas des saisies estimées à 100,23 millions de DA et à 6.248,6 millions de DA pour non-factoration, de 977 prélèvements d'échantillons (496 microbiologiques et 481 physicochimiques), et de proposition de fermeture administrative de 887 commerces. Faisant remarquer que pour ce qui est du contrôle de la qualité et de la répression de la fraude, 55.363 interventions ont été effectuées, ce qui donné lieu à la constatation de 8.408 infractions et à l'établissement de 7.736 procès-verbaux de poursuites judiciaires avec la proposition de fermeture administrative de 271 commerces. «Ces interventions ont, également, permis de saisir 1.690 tonnes de marchandises non conformes et impropres à la consommation d'une valeur de 89,13 millions de DA».

Rabah M.

INVESTISSEURS

Finance islamique

CPA lancera prochainement de nouveaux produits au profit des investisseurs

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) lancera prochainement dans le cadre de la finance islamique de nouveaux produits de financement destinés aux projets d'investissement notamment le financement de l'approvisionnement de matière première pour les entreprises. C'est ce qu'a indiqué le chef de département de la finance islamique au niveau de cette banque publique, Sofiane Mazari. A propos de ces nouveaux produits de financement, le même responsable a précisé à l'APS que «la nouvelle orientation de la banque publique porte sur l'accompagnement des entreprises désirant concrétiser des projets d'investissement durant le cycle d'exploitation. Et ce travers, a-t-il poursuivi, le financement de l'approvisionnement de la matière première aux entreprises dans le cycle de production, pour contribuer à la réalisation de la relance économique».

Evoquant les objectifs de la finance islamique, il a cité sa contribution au financement de l'économie nationale en drainant les épargnes et en les réinjectant pour financer l'activité d'investissement d'autant plus qu'il y a un cadre juridique régissant ce domaine.

Ces nouveaux produits seront ajoutés à ceux de la finance islamique lancés par le CPA fin 2022 au profit des entreprises et des professionnels pour financer les investissements fonciers voire même le matériel, en vue «d'encourager les entreprises désirant investir et concrétiser leurs projets en leur octroyant des crédits pour acquérir ces produits via la finance islamique», a-t-il fait savoir.

Selon le responsable, le CPA a recouvré dans le cadre de la finance islamique 23 milliards de DA de dépôts jusqu'à mars dernier, la plupart provenant des particuliers. Il a dévoilé de nouveaux produits de financement qui renforceront la gamme actuelle destinée aux particuliers à l'instar du financement pour l'aménagement de logements.

La Banque CPA dispose également d'un programme d'extension du réseau de la finance islamique, actuellement présent dans 96 guichets à travers le territoire national, pour la renforcer avec près de 15 guichets à l'avenir, a-t-il relevé.

Il convient de rappeler à ce propos que M. Mazari a révélé le mois passé qu'un montant de plus de 21,5 Mds DA de dépôts a été levé aux différents guichets du Crédit populaire d'Algérie dédiés à la finance islamique, affirmant que ces «résultats très encourageants» dénotent l'intérêt que suscite cette formule de financement chez les citoyens.

Manel Z.

BRÈVE

Hydraulique

Hâter la réalisation des projets de raccordement des oasis aux forages agricoles

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé lundi à Biskra la nécessité de «hâter la réalisation des projets de raccordement des oasis de palmiers-dattiers aux sources de l'hydraulique agricole». Après avoir suivi un exposé sur son secteur dans la wilaya de Biskra, le ministre a indiqué que son département ministériel œuvre à «réduire les délais de réalisation des projets de raccordement des oasis de palmiers-dattiers aux sources de l'hydraulique agricole particulièrement les forages».

M. Derbal a affirmé la nécessité de «mobiliser l'eau en tant que facteur accompagnant les projets d'investissement agricole», relevant que la wilaya a bénéficié de 14 forages agricoles dont 10 profonds actuellement en voie d'être raccordés aux oasis de palmiers-dattiers sous l'égide de l'Office national d'irrigation et de drainage.

Le ministre a insisté sur l'importance de faciliter les procédures administratives et d'accélérer l'exécution des projets, soulignant que la mobilisation de l'eau potable pour la wilaya de Biskra «constitue une priorité pour son département ministériel au côté de la rénovation des réseaux d'assainissement et plusieurs projets sont en cours de réalisation dans ce domaine».

Pour l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, M. Derbal a rappelé que des opérations en cours portent ainsi sur le fonçage de quatre nouveaux forages afin de mobiliser des quantités supplémentaires de près de 20 litres/seconde, considérant que la distribution de cette denrée vitale doit être effectuée d'une manière équitable.

Agence

Le chef de l'Observatoire national de la société civile l'a révélé avant-hier

Un forum national pour le dialogue, développement et citoyenneté sera lancé

En visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Boumerdès, le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbrahim, s'est rendu avant-hier dans les communes de Tidjebine et de Khemis El-Khechna, où il a assisté, au côté des représentants de l'association «Kafil El Yatim», au déroulement des opérations de solidarité menées en ce mois de Ramadhan, à travers plusieurs restaurants d'Errahma, où sont servis, chaque jour, des milliers de repas chauds pour les personnes les plus démunies.

En se rendant dans la commune de Khemis El-Khechna, le président de l'ONSC, s'est dirigé au restaurant «Iftar Es Sayiim», géré par l'Association «Kafil El Yatim», où Noureddine Benbrahim s'est acquis sur les bonnes conditions qu'offrent ce lieu de solidarité, qui propose quotidiennement des repas à plus de 200 jeûneurs, entre personnes de passage et familles démunies. Profitant de l'occasion de son déplacement dans la wilaya de Boumerdès, le responsable de l'Observatoire national de la société civile, Noureddine Benbrahim a, en outre, annoncé la mise en place, voire la création par son organe du Forum national de la société civile dédié spécialement et exclusivement pour le dialogue, la citoyenneté et le développement local avec la participation des représentants de toutes les wilayas. L'objectif du prochain Forum national est de rapprocher et rassembler la société civile et la faire partager dans le



■ L'objectif du prochain Forum national est de rapprocher et rassembler la société civile et la faire partager dans le processus du développement local. (Photo : DR)

processus du développement local. En effet, dans une déclaration faite à la presse après avoir inspecté avec le wali de Boumerdès, Yahia Yahiaten, nombre de restaurants «Errahma» gérés par des associations de la société civile, Noureddine Benbrahim a fait savoir que ce Forum qui «sera lancé dans les six prochains mois constituera une étape qui regroupera toutes les questions de la société et les conditions de vie du citoyen ainsi que ses besoins dont l'action caritative, le chômage, l'intégration économique et d'autres», a-t-il révélé. Mieux, le président de l'ONSC a fait état de la création de ce forum au niveau local dans sept wilayas-pilotes jusqu'à présent, avant de le généraliser aux autres wilayas pour que chaque ville du pays ait son propre forum, ajoutant que cette opération sera suivie par la structuration de ces forums en un seul forum national regroupant plus de 700 membres issus de toutes les wilayas.

Pour Noureddine Benbrahim, ce forum se veut également une

«halte pour le dialogue direct sur la réalité du développement et de la citoyenneté, entre les pouvoirs publics locaux et les membres de la société civile en vue de définir les priorités et élaborer les programmes et les projets à adopter par la société civile en fonction des spécificités de chaque wilaya», a expliqué le représentant de l'ONSC.

Pour lui, ce forum est «le mécanisme ou la formule du dialogue en vue d'aplanir tous les obstacles pour les Pouvoirs publics, l'ONSC et les associations de la société civile mais aussi pour débattre sur les préoccupations majeures du citoyen conformément aux instructions du président de la République données lors de la rencontre Gouvernement-walis», a précisé Noureddine Benbrahim.

Devant des représentants de nombreuses associations de la ville de Boumerdès, le président de l'ONSC a ajouté qu'«en tant qu'Observatoire national, nous souhaitons tenir ce Forum de façon pérenne et lancer cette ac-

tion par une représentation catégorielle des associations de la société civile, pour devenir, petit à petit, une action thématique spécialisée dans des questions définies, en fonction des priorités découlant des premières rencontres de ce Forum».

Par ailleurs, et lors de la visite d'un restaurant «Errahma» géré par l'Association «Kafil el Yatim» dans la région de Sidi Yahia (commune de Tidjelabine-Est), Noureddine Benbrahim a valorisé les nombreuses actions de solidarité menées par différentes instances et associations de la société civile durant ce mois sacré, appelant à poursuivre et à développer ces initiatives louables tout au long de l'année. Dans le même contexte, il s'est félicité de cette «dynamique de solidarité» constatée durant le mois de Ramadhan à travers l'ensemble du territoire national, étant l'expression de la profondeur de la cohésion sociale entre toutes les franges du peuple algérien, qui partagent des valeurs sociétales nobles.

Sofiane Abi

CÉRÉMONIE

Prix d'Alger de récitation du Saint Coran

Le Premier ministre honore les lauréats

Présidant la cérémonie de la remise des prix aux lauréats ayant participé et remporté le prix d'Alger de récitation du Saint Coran et de célébration du patrimoine islamique pour le Ramadhan 2023, le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a été présent avant-hier en compagnie des représentants diplomatiques et de quelques membres du Gouvernement à la Grande Mosquée d'Alger (Djamaâ El Kebir), où il a honoré les élèves gagnants de cette louable cérémonie religieuse. Organisée sous le haut patronage du président de la République, à l'occasion de Leilat Al-Qadr (Nuit du Destin), la cérémonie a été marquée par la présence de membres du Gouvernement, du Conseiller du président de la République chargé des affaires juridiques et judiciaires, Boualem Boualem, et des représentants du corps diplomatique de pays arabes et musulmans accrédités en Algérie. Les lauréats de cette édition, qui comprend le concours national de récitation du Saint Coran et le concours d'encouragement des jeunes récitant, ainsi que les membres du jury ont reçu des attestations décernées par le président de la République.

Pour le concours national de récitation du Saint Coran, le premier prix est revenu à Soumia Amir de la wilaya de Blida, suivie de Salah Eddine Diflaoui de la wilaya de Médéa, tandis que le troisième prix a été décroché par Hamza Bendjoudi de la wilaya de M'Sila. Le premier prix dans le concours d'encouragement des jeunes récitant est revenu à Amina Yekhlef de la wilaya de Médéa, suivi de Mohamed Abderrahmane Belgourari de la wilaya de Relizane, et de Malak Chetout de la wilaya d'Annaba à la troisième place. D'autre part, l'imam de la Grande Mosquée d'Alger a prononcé un prêche dans lequel il est revenu sur les mérites du mois sacré de Ramadhan et de Leilat Al-Qadr. «Cette occasion religieuse doit nous inciter à faire le bien, à prier et à bannir la division et les divergences au sein de la société», a exprimé l'imam de la Grande Mosquée d'Alger lors de son prêche prononcé devant les nombreux présents, à l'instar du Premier ministre, de quelques ministres et représentants diplomatiques arabes et musulmans. Rappelons-le, l'Algérie et par la voie du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs organise, chaque année, de grands prix de récitation du Saint Coran pour la célébration du mois de Ramadhan. L'organisation de grands concours religieux durant les Ramadhans est devenue une tradition nationale en Algérie et ce, au grand bonheur des élèves des écoles coraniques qui, chaque année, ont hâte de participer aux événements religieux les plus prestigieux au pays.

S. Abi

Médiateur de la République

Les rencontres avec la société civile renforcent la communication avec les citoyens

Le Médiateur de la République, Abdelmadjid Ammour, a affirmé avant-hier lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile organisée en marge de sa visite de travail dans la wilaya de Laghouat, qu'une telle rencontre est susceptible de renforcer la communication entre l'administration et les citoyens. «Les rencontres avec la société civile sont susceptibles de renforcer les canaux de communication entre l'administration et les citoyens, tout en consacrant la démocratie participative», a ajouté M.Ammour mettant en avant l'intérêt qu'accorde le président de la République à la promotion du cadre de vie du citoyen et la prise en charge de ses préoccupations, en application de ses 54 engagements.

Et d'ajouter dans ce sillage : «Les acquis réalisés en matière de développement local, notamment dans les régions enclavées, reflètent véritablement la concrétisation de ces engagements, qui n'auraient pas été possibles sans son attention particulière et suivi rigoureux pour mettre en œuvre les décisions prises et la concrétisation de l'ensemble des programmes publics. Et ce, dans l'objectif de répondre au mieux aux attentes du citoyen, tout en œuvrant à éradiquer les obs-

tacles bureaucratiques et consacrer la bonne gouvernance».

A ce sujet, M. Ammour a indiqué auparavant que la médiation de la République mise résolument sur une stratégie fondée sur l'ouverture, l'écoute et la proximité du citoyen en vue de prendre en charge ses préoccupations et consolider les principes de la bonne gouvernance. Il a souligné, également, que son institution s'applique à la simplification des procédures administratives et l'accès aux services publics dans les différentes administrations en vue d'améliorer les relations entre les services publics et les bénéficiaires de leurs prestations.

Au terme de sa visite à la wilaya, M. Ammour a inspecté la zone agricole de Araare relevant de la commune d'Oued Morra (100 km au Nord de Laghouat), où il a mis en relief l'importance de développement de l'activité agricole dans la région, soulignant que l'Etat s'attelle à accompagner les agriculteurs et prendre en charge leurs préoccupations.

Il a, à cette occasion, mis l'accent sur la nécessité de concrétiser tous les programmes retenus en faveur de la wilaya en matière de raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique, afin de permettre de satis-

faire les nouvelles demandes au titre des prochains programmes. Il convient de rappeler à ce propos que plus de 30.000 exploitations agricoles ont été raccordées à l'énergie électrique à travers les différentes régions du pays.

Le Médiateur de la République a également écouté des explications sur la situation actuelle de l'ensemble des projets d'électrification, avant d'inspecter la route reliant la localité de Madna à Oued Morra sur 31 km.

Lors de sa tournée, il s'est enquis de la réalisation d'une salle de soins dans la région d'El-Hadjeb (commune de Tadjemout) en plus d'autres projets, dont un puits artésien, un château d'eau, un réseau d'alimentation en eau potable, un réservoir de gaz propane, un stade de proximité doté d'une pelouse artificielle, ainsi que des opérations d'aménagement urbain y compris le revêtement de routes et l'installation de l'éclairage public. En outre, M. Ammour a présidé une cérémonie de remise de trois camions-citerne d'une capacité de 10.000 litres au profit des communes d'Oued Morra, Ksar El-Hirane, Sidi Ali, afin de renforcer l'alimentation des habitants des zones reculées en eau potable.

Manel Z.

INFO EXPRESS

Sûreté d'Alger

Un plan sécuritaire spécial Aid El Fitr

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont mis en place un plan sécuritaire et préventif à l'occasion de l'Aïd El Fitr en vue de garantir la sécurité des citoyens et de leurs biens, a indiqué lundi un communiqué de ces services. «A l'occasion de l'Aïd El Fitr 2023, les services de la Sûreté d'Alger ont mis en place un plan spécial au niveau de son territoire de compétence prévoyant une série de mesures préventives et sécuritaires, visant à garantir la sécurité du citoyen et de ses biens», a précisé le communiqué. Le plan prévoit plusieurs missions confiées aux services opérationnels à travers la mise en place des différents dispositifs de sécurité à l'image «des patrouilles pédestres et motorisées au niveau des lieux à forte affluence les deux jours de l'Aïd, à savoir les mosquées, les gares de transport public, les places publiques, les cimetières, les marchés», lit-on dans le communiqué. A cette occasion, il a été procédé également au «renforcement du déploiement des forces de police au niveau des routes principales et secondaires connaissant une intense circulation routière et la prise des mesures nécessaires pour assurer une surveillance efficace à travers les caméras de sécurité installées dans les rues et les stations», ajoute la même source. Parmi ces mesures figurent également «la présence permanente sur le terrain avant, durant et après l'Aïd dans le cadre d'une action de proximité, du service public tout en assurant une intervention rapide et efficace si nécessaire». Ces mesures ont pour objectif «la préservation de l'ordre public, de la quiétude et de la santé publiques, outre la protection des personnes, des biens publics et privés, ainsi que l'environnement. ■

Enseignement

Baddari donne le coup d'envoi du projet de fabrication de la première voiture électrique Made in Algeria

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a donné, lundi passé à Alger, le coup d'envoi du projet de fabrication de la première voiture électrique Made in Algeria par des experts du Centre de recherche en technologies industrielles (CRTI).

Lors d'une visite de travail et d'inspection au CRTI à Cheraga, M. Baddari a indiqué que «le premier prototype de la voiture électrique Made in Algeria est pratiquement prêt», soulignant que «l'opération de conception de la structure, de la batterie et du moteur a été finalisée par de jeunes compétences algériennes». Il a, à ce propos, ajouté que la date de lancement du prototype



finalisé de cette voiture sera fixé dans «les plus brefs délais», mettant en avant le rôle du CRTI qui consiste à «proposer un prototype fini aux entreprises de réalisation et les accompagner dans l'opération de fabrication de la première voiture électrique 100% algérienne». M. Baddari s'est félicité des résultats des recherches scientifiques effectuées par le CRTI, dont la principale vocation est l'innovation, affirmant que ces résultats «ouvrent la voie pour être au diapason des recherches actuelles et du

développement, afin de répondre aux besoins nationaux». Dans le même contexte, le ministre a insisté sur l'impératif de «valoriser les innovations des experts du Centre par les constructeurs lors de la mise sur le marché du produit, en vue d'encourager les compétences algériennes à fournir davantage d'efforts en vue de consolider la place de la recherche scientifique et de l'innovation technologique». Le ministre a également insisté sur l'importance «d'associer

les startups et les étudiants universitaires à la concrétisation de tels projets». De son côté, le directeur adjoint du Centre de recherche en technologies industrielles (CRTI), Benammar Abdessalem, a indiqué que cette réalisation «a été accomplie par de jeunes compétences algériennes qui se sont attelées, dans une première étape, à l'étude et au développement de la structure, avant d'engager l'opération de montage et de fabrication des petites parties et de la partie mécanique». Et de préciser que le travail est actuellement en cours pour le développement de la partie électrique à travers la conception d'une batterie au niveau de l'unité de recherche relevant du centre dans la wilaya de Sétif pour l'utiliser directement après la finalisation des autres parties. ■

Raffinerie de sucre de Boumerdès

Le taux d'avancement des travaux dépasse les 70%

Le taux d'avancement des travaux de réalisation de la raffinerie de sucre de Larbaâta à l'Ouest de Boumerdès, est estimé à plus de 70%. «Le chantier de réalisation de la raffinerie de sucre a dépassé les 70%, et il sera livré avant fin 2023», selon l'exposé présenté, samedi, lors d'une visite sur site, à une délégation de représentants de plusieurs ministères, chargée du suivi des travaux de ce projet, en compagnie du wali, Yahia Yahiatene, rapporte l'agence APS. Selon le même exposé, les travaux de réalisation de l'usine occupant une superficie de 14 ha, ont été relancés après son acquisition par le Holding public management et développement des actifs et des ressources «Madar». La capacité de production prévisionnelle de cette raffinerie

est de 2.000 tonnes/jour de différents types de sucre, avec à la clé, la création de 1.200 emplois, dont 550 emplois directs et 650 autres indirects. Sa réalisation s'inscrit dans le cadre des efforts consentis par l'Etat pour consacrer l'autosuffisance en sucre, avec la perspective de passer à l'exportation du surplus de production, selon la même source. Concernant l'approvisionnement de l'usine en matière première, le Holding «Madar» a réalisé des essais «concluants» dans le Sud du pays, grâce à la culture de la betterave sucrière, qui en plus de constituer la matière première pour le sucre, servira à la production de fourrages pour bétail et certains types d'alcool, selon les mêmes explications fournies sur site.

A l'issue de la visite, la délégation hôte, accompagnée du wali et des gestionnaires du projet, ont tenu une séance de travail, durant laquelle ont été abordées nombre de préoccupations liées, entre autres, aux opérations de raccordement de la raffinerie aux réseaux divers (eau, gaz, électricité, assainissement et fibre optique), outre l'examen des opérations d'élaboration du statut juridique de l'entreprise propriétaire de l'usine. Le 13 mars dernier, Madar Holding avait annoncé la création de la société sucrière Tafadis, pour le raffinage, la production et la commercialisation de sucre. Son siège social est situé à Larbaâta, dans la wilaya de Boumerdès. Son capital de départ a été fixé à 10 milliards de dinars. ■

INFO EXPRESS

Chine

L'équipe «SevenG» pour une formation dans le domaine de la technologie

L'équipe algérienne «SevenG» qui avait obtenu le deuxième prix du concours mondial de Huawei «Tech4Good Startup Sprint», participera à une formation «enrichissante» en Chine dans le domaine de la technologie, indique dimanche dernier Huawei Algérie dans un communiqué. «L'équipe algérienne qui a été saluée par le président de la République pour son deuxième prix du concours mondial de Huawei, se rendra lundi en Chine pour une formation enrichissante au cœur de la technologie, organisée par Huawei», note la même source, précisant que «ce voyage spécial se déroulera du 17 au 23 avril courant entre les villes de Pékin et Shenzhen et est dédié aux trois équipes lauréates du concours Tech4Good du programme Seeds for the Future». Il s'agit de la première fois qu'une équipe africaine «se hisse à la seconde place du concours et prend part à cette expérience, aux côtés des autres équipes irlandaise et italienne», relève la même source. Le programme de formation phare de Huawei «Seeds for the Future» s'engage depuis 2008 dans la formation des jeunes du monde entier aux nouvelles Technologies de l'information et de la communication (TIC). ■

Inde

Un ex-député et son frère tués devant des caméras

Des assaillants se faisant passer pour des journalistes ont tué à bout portant, devant des caméras filmant en direct, un ancien député indien et son frère que la police accompagnait menottés à l'hôpital, à Prayagraj, dans l'État d'Uttar Pradesh (nord). Atiq Ahmed, 61 ans, emprisonné depuis 2019 et condamné pour enlèvement, répondait aux questions des journalistes samedi soir lorsqu'il a été abattu par balle ainsi que son frère Ashraf, ont montré des images de la chaîne indienne de télévision Aaj Takand. «Selon les premières informations, trois personnes se faisant passer pour des journalistes les ont approchés et ont ouvert le feu», a expliqué un responsable de la police, Prashant Kumar. ■

Iftar à Oran

La mosquée Omar Ibn El Khattab de Bousfer au service des jeûneurs

Bousfer, sur la corniche d'Oran. Il est à peine 7h00 du matin. L'arrière-cour de la mosquée Omar Ibn El Khattab commence à connaître une animation inhabituelle en cette journée de Ramadhan. Trois femmes volontaires sont déjà sur place, s'affairant durant toute la journée, sous la conduite de l'épouse de l'Imam, à préparer le repas de l'Iftar, pour 400 jeûneurs. Au total, elles sont quatre femmes qui consacrent les jours de ce mois sacré au bénévolat, laissant derrière elles familles et enfants pour servir ceux qui jeûnent et sont en quête de soutien moral et matériel. Malika, Amaria et Bouchra arrivent à la mosquée alors que les habitants du village dorment encore. Elles ne quitteront les lieux que quelques minutes avant El Adhan (rupture du jeûne). Elles travaillent près de 12 heures sans discontinuer, sous l'œil vigilant de l'épouse de l'imam, qui joue

le rôle du chef cuisinier, tout au long du mois sacré. Dès leur arrivée, elles commencent à faire un inventaire des denrées disponibles et à dresser des listes de ce qui manque pour préparer un menu digne d'un Iftar de Ramadhan. Vers 9h00, après avoir défini le menu du jour, des hommes volontaires arrivent pour récupérer les listes des courses et se rendre au marché pour faire les emplettes. Une dizaine de fidèles de la mosquée se sont portés volontaires pour accomplir cette tâche. Certains utilisent leurs véhicules et scooters pour faire les achats le matin et livrer les repas aux familles nécessiteuses en fin de journée, a fait savoir l'Imam de la mosquée, Youcef Kadri. Pas moins de 200 personnes prennent leurs repas sur place et 200 autres kits sont livrés au domicile des familles démunies, explique cet imam que les villageois appellent avec respect et affec-

tion Cheikh Youcef. «Je me suis fixé comme objectif de venir en aide aux familles nécessiteuses de Bousfer plage, des veuves et des orphelins notamment, en leur assurant des repas durant la période du jeûne et des tenues vestimentaires pour l'Aïd», note Cheikh Youcef. Il ajoute qu'il essaye de redonner à la mosquée sa vocation, telle qu'elle était au temps du prophète Mohamed (QSSL). «Les mosquées, en plus d'être des espaces de culte et de prière, sont également un refuge pour les plus démunis qui y bénéficient de la solidarité et de l'entraide des autres fidèles», a-t-il encore souligné. Le modèle de Cheikh Youcef est le prophète Mohamed (QSSL) qui, selon ses compagnons, recommandait aux fidèles de faire du mois de Ramadhan une occasion pour aider leurs prochains, les nécessiteux, les veuves et les orphelins. ■

Il est accusé d'incitation à la rébellion et d'atteinte à la sûreté de l'Etat :

Rachad El Ghanouchi arrêté par les forces de sécurité

Les forces de sécurité tunisiennes ont procédé à l'arrestation de l'émir du mouvement islamiste-conservateur Ennahda. L'interpellation de Rachad El Ghanouchi a eu lieu en son domicile familial quelques minutes seulement avant la rupture du jeûne, a-t-on appris. Selon des sources généralement dignes de foi, le n° 1 du parti d'Ennahda est accusé d'incitation à la rébellion et d'atteinte à la sûreté de l'Etat.

L'information de l'arrestation de Rachad El Ghanouchi a été confirmée par les cadres de la formation politique « Ennahda » sur les réseaux sociaux. Il est demême pour la direction de la communication du parti qui a inséré un communiqué officiel indiquant, je site : « Suite à un raid par une équipe de sécurité, ce soir lundi 17 avril 2023, sur la maison de M. Rached Ghannouchi, chef du parti Ennahdha, qui l'a ensuite emmené vers une destination inconnue sans respecter les procédures légales les plus élémentaires, le parti Ennahdha condamne cette évolution très dangereuse et exige la libération immédiate de M. Rached Ghannouchi, et la fin des attaques contre les militants politiques de l'opposition. Il appelle également tous les épris de liberté à se tenir unis face à ces pratiques répressives qui portent atteinte aux droits et libertés et à la dignité des politiciens de l'opposition ». La presse tunisienne a également relaté l'information faisant état de l'arrestation de Rachad El Ghanouchi précisant que ce dernier a été arrêté par une force policière à son domicile à Tunis et « conduit vers une destination inconnue. Par ailleurs, selon des informations qui restent à confirmer, l'émir d'Ennahda aurait été arrêté en raison de sa dernière déclaration à la presse indiquant qu'une guerre civile éclaterait dans le cas où sa formation politique sera dissoute par les hautes autorités du pays. Par le biais des réseaux sociaux, les cadres de la mouvance islamiste d'Ennahda a appelé à la libération immédiate de Rachad El Ghanouchi. Pour rappel, le Président de la République M Kaïs Saïd a décidé au mois de juillet 2021 de dissoudre le parlement dirigé



La mouvance islamiste d'Ennahda a appelé à la libération immédiate de Rachad El Ghanouchi. (Photo : DR)

par le leader d'Ennahda. Les autorités tunisiennes, n'ont fait aucune déclaration officielle à ce sujet. A travers les réseaux sociaux, les dirigeants du parti politique d'Ennahda ont également posté des vidéos accompagnées des chants religieux « Ennashid Dinia » faisant l'éloge à leur chef. « Courage Ô Lion », vous n'êtes pas seul, nous sommes tous derrière toi ». Nous avons donné ici, les louanges de la dernière vidéo insérée sur la page Facebook du parti d'Ennahda. Avant son arrestation, Rachad El Ghanouchi s'est réuni pour la dernière avec le comité exécutif élargi du Parti avec la participation des secrétaires généraux régionaux. Les participants ont discuté des développements les plus importants sur la scène nationale. Dans un communiqué rendu public à la fin de cette réunion, le comité exécutif du parti d'Ennahda a condamné la poursuite du gouvernement de cibler toutes les voix libres, a-t-il fait savoir. De même, le comité exécutif de cette formation présidée par Rachad El Ghanouchi a indiqué qu'il s'opposerait à la voie destructrice du 25 juillet en élargissant le cercle des personnes visées par des accusations malveillantes et de fausses accusations de trahison et de complot contre la sécurité de l'État, qui ont été invalidées par la déclaration du ministère public à la justice pôle de lutte contre le terrorisme, publié le 1er avril 2023, qui a acquitté tous les diplomates étrangers accrédités en Tunisie et les a exonérés de toute implication dans l'accusation de complot attribué aux opposants arrêtés, révélant ainsi les objectifs politiques de cibler les figures de l'opposition afin de couvrir l'échec abject du régime dans la gestion du pays. Dans le même communiqué, le comité exécutif a ajouté que le Parti affirme que le principe de la souveraineté nationale n'est pas contraire à l'adoption des

valeurs universelles d'ouverture et de partage des principes de liberté et de démocratie, ou plutôt à la coopération pour les faire en tant que culture populaire et faire face aux tentatives de détourner le pouvoir et de le ramener vers la dictature, règne d'un seul homme, oppression des peuples, les appauvrir et les affamer après avoir assuré leur silence par peur et terreur de l'oppression et de l'injustice. **Grave accusation d'Ennahda à l'encontre du Président de la République : « Le projet de Kais Saïd est la guerre civile »** La dissolution du parlement n'a pas été du goût des dirigeants du mouvement d'Ennahda qui ont mobilisé les milliers de militants du parti pour dénoncer la décision de Kaïs Saïd. Après avoir accusé le Président de la République d'avoir organisé selon eux un coup d'état constitutionnel, El Ghanouchi et les siens sont allés peut-être trop loin et ce en accusant directement Kaïs Saïd d'avoir dans sa tête, je cite : « Un projet de coup d'état ». Ces derniers ont également fait savoir que les actions de l'actuel Président Tunisien ont abouti selon eux à la faillite. Par ailleurs, le comité exécutif du parti d'Ennahda a déploré le double discours et les visions contradictoires entre le président et son gouvernement au sujet des grandes réformes et des conditions nécessaires à la reprise économique souhaitée, et affirme que le coup d'État qui a provoqué l'arrêt de la conclusion de l'accord avec le Fonds monétaire international, qui devait être signé en septembre 2021, et qui n'a pas réussi à améliorer les conditions qu'il avait utilisé un prétexte pour le coup d'État contre la constitution et contre la légitimité, envisage, de manière flagrante, de blâmer son échec abject sur l'opposition et continuer à créer l'illusion d'une fausse guerre contre la corruption et d'une

tentative de subjuguer les services de l'État et de les utiliser dans ses conflits sans fin, malgré la volonté de toutes les institutions supérieures de l'État de prendre leurs distances avec ces conflits malgré les pressions répétées. De plus, le Parti affirme qu'il n'y a plus aucune raison pour que le gouvernement continue après cet échec évident, tout comme il n'y a pas de prétextes pour que le régime d'État trompe le peuple alors qu'il pousse le pays vers le chaos et l'inconnu après avoir exposé son incapacité à posséder des solutions réalistes qui sauveraient le pays d'une faillite imminente et éviteraient le spectre de l'explosion sociale et de l'effondrement économique. Le comité exécutif d'Ennahda a aussi exprimé sa profonde préoccupation face à l'absence de tout signe de retour au peuple souverain afin de résoudre les voies contradictoires et contradictoires après le démantèlement du processus démocratique par le régime d'État et la consolidation du régime autoritaire et les tentatives d'imposer son hégémonie au peuple après les terroristes et en utilisant la politique de faire taire les bouches, à commencer par les voix des forces actives d'opposition. Elle confirme en outre que la véritable injustice envers le peuple tente de les induire en erreur et de leur faire croire en des solutions irréalistes, dont seulement plus de pauvreté et des taux de chômage plus élevés ont été récoltés, ainsi qu'une nouvelle augmentation de l'inflation et une hausse des prix sans précédent, surtout au cours du mois du Ramadan, en l'absence évidente de tout signe de sortie à travers un dialogue national qui rassemble les Tunisiens, aborde la crise politique complexe et ouvre la voie à une nécessaire reprise économique et sociale.

Moncef Redha

Palestine

Les Palestiniens commémorent la Journée du prisonnier en Cisjordanie et à Ghaza

Les Palestiniens commémorent lundi la Journée du prisonnier palestinien avec diverses activités, sur fond d'appels à la libération d'environ 5 000 prisonniers dans les geôles d'occupation. La journée coïncide cette année avec une escalade de l'occupant contre les Palestiniens détenus et dans les territoires palestiniens en Cisjordanie et dans la ville sainte d'El-Qods, où l'occupant et ses colons poursuivent leurs incursions et raids dans plusieurs localités.

A El-Khalil, Jénine et Qalqilia en Cisjordanie occupée, des rassemblements et marches ont été organisés pour envoyer des messages et lancer des appels aux différentes parties pour qu'elles accordent une plus grande attention à la question des prisonniers. Dimanche, les autorités concernées par les affaires des prisonniers ont annoncé le lancement du programme d'activités de la Journée du prisonnier en allumant la « Flamme de la liberté » dans la ville d'Al-Bireh (centre de la Cisjordanie) « en l'honneur notamment du prisonnier Walid Daqqa pour exiger, entre autres, sa libération ». Walid Daqqa, 60 ans, est détenu depuis 37 ans et atteint d'un cancer, mais l'entité sioniste refuse de répondre aux appels palestiniens pour sa libération. Dans ce contexte, le Club des prisonniers palestiniens a souligné que plus de 20 ans se sont écoulés depuis l'arrestation de près de 400 Palestiniens, notant que « certains d'entre eux ont plus de 40 ans, dont Nael Al-Barghouti et Mohammad Al-Tous ».

A Ghaza, des dizaines de Palestiniens ont participé à des rassemblements organisés par des factions et organisations des droits de l'Homme.

Devant le siège du Comité international de la Croix-Rouge, le Comité des prisonniers de la Coalition des forces nationales et islamiques, en coopération avec les institutions travaillant sur le dossier des affaires des prisonniers, a organisé un sit-in pour commémorer cette journée. Les participants ont appelé les institutions internationales à « assumer leurs responsabilités et sauver les prisonniers des violations » sionistes. Ils ont également dénoncé la politique de « détention administrative et de négligence médicale dont souffrent les détenus ».

A cette occasion, les Palestiniens ont lâché des ballons portant les noms de 300 prisonniers palestiniens condamnés à la réclusion à perpétuité. Selon les données des institutions spécialisées dans les affaires des prisonniers, le nombre de détenus palestiniens dans les prisons d'occupation est d'environ 4 900, dont 31 femmes, 160 sont âgés de moins de 18 ans et plus de 1.000 autres sont en détention administrative. D'après la même source, 23 prisonniers sont en prison depuis avant la signature des accords d'Oslo en 1993, et il y a 554 prisonniers condamnés à la réclusion à perpétuité. Les Palestiniens ont commencé à commémorer cette journée depuis le 17 avril 1974 en signe de loyauté envers les prisonniers palestiniens à l'intérieur des geôles de l'occupation. ■



5.000 prisonniers dans les geôles d'occupation.

spiritualité

Islam

Le jeûne comme remède à la ruine de l'âme

Par Ahmadou M. Kanté

« Et que vous jeûniez est certes meilleur pour vous, si seulement vous saviez ! » (Coran 2 : 184) .Le jeûne comme stimuli de la reconnaissance envers Dieu (chukr) et comme catalyseur d'une solidarité agissante. La pratique du jeûne apprend au fidèle à éprouver dans sa chair, au-delà d'une simple émotion, la faim et la soif, ce qui doit le rendre conscient de sa dépendance vis-à-vis de Dieu et de Ses bienfaits et l'inciter à rompre avec l'ingratitude banalisée envers Lui. « Alors qu'il y a peu de Mes serviteurs qui sont reconnaissants » (Saba : 13) ; « Et si vous comptez les bienfaits d'Allah, vous ne saurez pas les dénombrer. Car Allah est Pardonneur, et Miséricordieux » (Coran 16 : 18). La faim et la soif ainsi ressenties par le jeûneur doivent le pousser aussi à témoigner sa solidarité agissante à ses proches et lointains qui sont privés de tout ou presque, partout dans le monde.

Dans ce cadre, on comprend que le prophète (saws) redoublât de largesses dans la charité durant le mois de Ramadan. Quand 1 vaut plus de 29 000. Le Coran nous dit que le mois de Ramadan contient la nuit de Qadr (layt al qadr) qui vaut plus de 1000 mois d'adoration (environ 29 000 nuits ou 83 ans) : « Nous l'avons fait descendre la nuit de Qadr. Qui te fera savoir ce qu'est la nuit de Qadr ? La nuit de Qadr vaut mieux que mille mois. En cette nuit, descendent les Anges et l'Esprit (l'Ange Jibrīl) avec la permission de leur Seigneur (et avec les ordres) pour toutes choses. Paix elle est jusqu'à l'aube » (Coran 97) ; « Nous l'avons fait descendre en une nuit bénie, Nous sommes en vérité Celui Qui avertit » (Coran 44 : 3). Cette nuit d'une valeur culturelle unique réservée à la Oumma du Coran et du prophète Muhammad (saws) est à chercher, selon les hadiths, dans les impaires de la dernière décade. Elle n'advient qu'une fois dans l'année lors du mois de Ramadan, d'où l'importance d'y être particulièrement attentif par la prière, les invocations et la demande de pardon. Lorsque notre mère Aïcha, qu'Allah l'agrée, demanda au prophète (saws) quoi dire si on est en nuit de Qadr, ce dernier répondit : « Tu dis : Ô Allah ! Tu es certes Celui qui pardonne et tu aimes le pardon alors pardonne-moi » (allahumma innaka 'afuwun tuhibbul 'afwa fa 'fu 'annī) .

Jeûner pour ne plus jamais avoir soif

Il existe une boisson qui éteindra à jamais la soif des jeûneurs : « Il y a certes dans le paradis une porte que l'on appelle 'Ar Rayan'[1]. C'est par elle que les jeûneurs vont entrer le jour du jugement et personne d'autre qu'eux ne rentrera par cette porte. Lorsque le dernier d'entre eux sera rentré, cette porte sera fermée. Celui qui y entre boira et celui qui boira n'aura plus jamais soif » (Ibn Khouzeima)

Un secret entre Dieu et le jeûneur

Pour avoir « jeûné les mauvais penchants de la chair et le clinquant du monde », la rétribution devient un secret que Dieu garde entre Lui et le jeûneur : « Toutes les bonnes œuvres du fils d'Adam sont démultipliées du simple au décuple, jusqu'à sept cents fois, dit Allah — Exalté soit-Il —, sauf le jeûne, qui M'appartient et J'en octroie la rétribution ; (le serviteur) abandonne son désir, sa nourriture et sa boisson pour Moi. » ; « Le jeûneur éprouve deux joies, une première lors de la rupture du jeûne, et une seconde lorsqu'il retourne à son Seigneur. L'haleine du jeûneur est plus parfumée auprès d'Allah que le musc. » (Mousslim)

Il existe une relation entre le jeûne et l'invocation. En effet, les hadiths nous disent que le mode d'acquisition (licite ou non) de la nourriture et de la boisson influe sur la suite que Dieu accorde à l'invocation du fidèle. Si le concerné s'est procuré ce qu'il consomme par des moyens illicites comme le vol, la corruption, toutes sortes de tromperies et d'usurpation, un gain indu, l'usure, le trafic de stupéfiants ou de personnes, la prostitution, etc., alors Dieu n'exauce pas ses invocations. En d'autres termes, on ne peut pas agir contre l'agrément de Dieu et bénéficier de Sa sollicitude sans une demande de pardon ou un repentir entre les deux : « Et quand Mes serviteurs t'interrogent à Mon sujet... Alors, Je suis tout proche : Je réponds à l'appel de celui qui M'invoque quand il M'invoque. Qu'ils répondent à mon appel et qu'ils croient en Moi afin qu'ils soient bien guidés » (Coran 2 : 186)

On comprend alors que le cœur et la langue de quiconque agit de sorte soient maculés de taches qui forment un écran entre lui et son Seigneur. Que dire alors du jeûneur qui est dans un état de dé-consommation voire d'a-consommation ? De ce fait, il est entendu de Dieu car pour consommer de l'illécite, il faut d'abord consommer, ce qui n'est pas son cas. Voici des hadiths qui parlent de l'état privilégié du jeûneur en rapport avec ses invocations du début à la fin du jeûne : « Voici trois invocations qui sont exaucées : l'invocation du jeûneur, l'invocation de l'opprimé, et l'invocation de voyageur » (al bayhaqi) ; « Le jeûneur a pour lui une invocation exaucée au moment où il rompt son jeûne » (Ibn Mājah) ; « Et tout musulman dispose, de jour comme de nuit, d'une invocation exaucée » (al Bazzār)

Jeûner le jour et prier le soir, un gage d'expiation et de pardon des péchés d'avant le Ramadan

Les péchés antérieurs au Ramadan sont expiés et pardonnés au jeûneur eu égard à l'acte du jeûne et aux prières surrogatoires du soir : « « Les cinq prières, le vendredi jusqu'au suivant et le Ramadān jusqu'au prochain expient ce qui est commis entre eux, si les péchés majeurs sont évités » (Muslim). Les oulémas expliquent que ce qui est dû à autrui doit être restitué autant que faire se peut et les péchés majeurs (al kabā'ir) requièrent le repentir.

Deux autres hadiths peuvent être cités dans ce même registre : « Quiconque jeûne le mois de Ramadan avec foi et dans l'espérance de la rétribution (de Dieu) verra ses péchés antérieurs pardonnés » (Bukhari et Muslim) ; « Quiconque accomplit les prières du soir durant le Ramadan avec foi et dans l'espérance de la rétribution (de Dieu) verra



ses péchés antérieurs pardonnés » (Bukhari et Muslim)

En ce mois, il est recommandé d'accomplir les prières du soir (tarawih) en communauté derrière un imam qui récite soigneusement le Coran, mais il est également permis de les faire seul ou en famille.

Jeûne et gestion du temps

Le fidèle devra être vigilant en évitant tout ce qui peut annuler son jeûne, pour ne pas en tirer que la soif et la fin notamment de perdre son temps dans des activités sans valeur culturelle ou tout simplement inutiles. C'est un mois qui ne doit pas être un prétexte au gaspillage, à la gourmandise, au sommeil excessif, à la paresse, au non-respect des horaires de travail, etc., même s'il reste légitime de réduire le temps de travail (de production) si possible, pour mieux se consacrer au jeûne et autres cultes y associés.

Quand donner vaut jeûner

Donner un repas de rupture ou son équivalent vaut au bienfaiteur la rétribution associée au jeûne de la personne bénéficiaire du don : « Celui qui nourrit un jeûneur pour la rupture du jeûne aura la même récompense que lui sans que cela n'enlève rien à la récompense du jeûneur » (Tirmizi). Se retirer du monde pendant 10 jours pour mieux revenir. Les 10 derniers jours du Ramadan, le prophète (saws) pratiquait une retraite spirituelle dans sa mosquée et incitait sa famille à redoubler d'efforts dans le culte, étant donné que la nuit de Qadr est à rechercher dans la dernière décade, la meilleure de ce mois et de tous les autres. Après son rappel à Dieu, les épouses du prophète, mères des croyants, ont perpétué cette pratique du prophète (saws).

Jeûner pour être libre d'être au service de Dieu

C'est un mois durant lequel le jeûneur s'efforce d'éviter toute forme d'ostentation manifestée par une attitude, un comportement ou un propos, de fermer tous les « canaux » du ventre, du bas-ventre, de la vue, de la langue, de l'ouïe, qui incitent l'âme charnelle au mal, et tout comportement contraire aux exigences du jeûne. Car il s'agit d'apprendre à consacrer résolument toute son énergie à ce qui rapproche de Dieu et de résister à tout ce qui est susceptible de nous en détourner.

Hygiène alimentaire du jeûneur

Il est recommandé de prendre le repas du soir tardivement, au plus tard une dizaine de minutes avant la prière de Subh, et de rompre dès le coucher du Soleil avec des dattes (riches de nombre d'éléments bénéfiques à la santé du jeûneur sans rien exagérer) si disponibles ou un équivalent alimentaire, sinon avec de l'eau. Il est utile de tenir compte des conseils des diététiciens qui sont les oulémas de la bonne alimentation pour savoir comment se nourrir et boire durant le mois de Ramadan, tout en gardant des équilibres nécessaires à la bonne santé du corps en temps de jeûne.

Autres manifestations des attributs divins de compassion et de sagesse

Les deux attributs de compassion Rahmah et de sagesse hikmah ressortent encore dans le temps légal du jeûne de l'aube au coucher du soleil, et un mois entier sur 12. En effet, le jeûneur a l'occasion de « reprendre son souffle » après la rupture et de se voir autoriser à nouveau la nourriture, la boisson et les relations conjugales. A noter aussi que le jour « musulman » étant variable en durée, le jeûneur expérimente différentes durées dans le mois et dans l'année, et il est de même pour les saisons. Il faudra aussi réfléchir à la sagesse qui se cache derrière la prescription du jeûne d'abord pour la partie diurne du jour, ensuite pour un mois entier et aussi pour une fréquence de 1/12 ! La prescription coranique du jeûne est telle, que compte est tenu de la vulnérabilité et de la fragilité des êtres que nous sommes, et prévoit des situations critiques où le corps ne pourrait supporter le jeûne ou le faisant serait exposé à de graves dangers pour sa santé.

On ne jeûne pas pour mourir, mais pour se donner les moyens spirituels d'être au service de Dieu et non de ses mauvais penchants. D'où les compensations prescrites au fidèle dont la situation ou l'état de santé sont difficilement conciliables avec les exigences du jeûne : le voyageur, le malade, la personne âgée, etc. Si nous étions à même de savoir tout ce que la pratique du jeûne recèle de bienfaits de toutes sortes, nous aurions souhaité le faire tout le temps de notre petite vie sur terre.

A.M. K.

Relizane

Les bureaux de poste pris d'assaut

A soixante-douze heures de l'Aïd El Fitr, il a été observé une forte affluence des usagers venus pour retirer leurs virements et économies, à l'effet de parer aux dépenses et autres nécessités du mois sacré de Ramadhan et de cette fête.

Le spectacle est identique partout à travers les bureaux de poste, notamment la grande poste, celle des 42 logements et des communes périphériques telles que 600 logements et Bermadia, envahies par une foule compacte, des files interminables, et quand ce n'est pas une bonne organisation, la place revient à l'anarchie et aux bousculades...c'est carrément la débâcle. Il y avait, en effet, foule au niveau des postes, une affluence des grands jours caractérisés par de longues files d'attente avec des altercations et où retirer son argent est synonyme souvent de parcours du combattant pour les titulaires de CCP. Une foule de salariés était présente dès les premières heures de la journée, devant les distributeurs automatiques et les guichets, notam-



■ En dépit des files interminables, les postiers travaillent sans relâche pour satisfaire la demande des clients.

ment au niveau de la recette principale, au centre-ville. En effet, les bureaux de poste ont été pris d'assaut, ces derniers jours, par une foule impressionnante, dès l'ouverture des guichets. « Nous avons besoin d'argent

pour les dépenses et de la fête de l'Aïd El Fitr ; c'est pour cela que nous sommes ici depuis le début de la matinée », ont déclaré des citoyens. Les postiers travaillent sans relâche pour satisfaire la demande des

clients, mais ce n'est pas du tout évident de contenter tout le monde, surtout lorsque la médiocrité de la connexion et du réseau informatique se mêle de la partie.

N. Malik

Biskra

Hâter la réalisation des projets de raccordement des oasis aux forages agricoles

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé lundi à Biskra la nécessité de «hâter la réalisation des projets de raccordement des oasis de palmiers-dattiers aux sources de l'hydraulique agricole». Après avoir suivi un exposé sur son secteur dans la wilaya de Biskra, le ministre a indiqué que son département ministériel œuvre à «réduire les délais de réalisation des projets de raccordement des oasis de palmiers-dattiers aux sources de l'hydraulique agricole particulièrement les forages». M. Derbal a affirmé la nécessité de «mobiliser l'eau en tant que facteur accompagnant les projets d'investissement agricole», relevant que

la wilaya a bénéficié de 14 forages agricoles dont 10 profonds actuellement en voie d'être raccordés aux oasis de palmiers-dattiers sous l'égide de l'Office national d'irrigation et de drainage. Le ministre a insisté sur l'importance de faciliter les procédures administratives et d'accélérer l'exécution des projets, soulignant que la mobilisation de l'eau potable pour la wilaya de Biskra "constitue une priorité pour son département ministériel au côté de la rénovation des réseaux d'assainissement et plusieurs projets sont en cours de réalisation dans ce domaine». Pour l'amélioration de l'approvisionnement en

eau potable, M. Derbal a rappelé que des opérations en cours portent ainsi sur le forage de quatre nouveaux forages afin de mobiliser des quantités supplémentaires de près de 20 litres/seconde, considérant que la distribution de cette denrée vitale doit être effectuée d'une manière équitable. Il a également considéré que l'amélioration du service public de distribution de l'eau est assurée dans la wilaya de Biskra par l'Algérienne des eaux (ADE), affirmant qu'une coordination est en cours entre son département ministériel et les deux ministères de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire

et des Finances pour aplanir les difficultés rencontrés par l'ADE dont l'exécution de ses missions. M. Derbal a inspecté durant le premier jour de sa visite dans la wilaya de Biskra le projet de réhabilitation des oasis de la commune d'El Kantara par la réalisation de trois forages et d'un canal d'irrigation. Il devra assister dans la soirée à la célébration de Leïlet El Kadr (27e jour du Ramadhan) à la mosquée cheikh Ahmed Meghzi Bekhouche avant de se rendre mardi vers la commune d'El Hadjeb pour mettre en service un château d'eau et inspecter un projet d'hydraulique agricole dans la commune de Foughala. ■

Constantine

Un concours du meilleur travail journalistique

Un concours du meilleur travail journalistique dans les diverses catégories de médias sera organisé à Constantine à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de presse (3 mai), a indiqué, lundi le président du bureau de wilaya du Conseil national des journalistes algériens (CNJA), Lokmane Kouadri. Le thème du concours est réservé aux start-up et aux projets innovants dans un souci de mise en valeur de l'importance du rôle des médias dans la promotion et la diffusion de l'innovation au service de l'économie nationale, a souligné la même source. Le concours ouvert

aux journalistes des divers médias audiovisuels et radiophoniques ainsi que de la presse écrite et de la presse électronique vise à encourager les professionnels du secteur à se perfectionner, a-t-il souligné. Les seules conditions requises sont que le travail soit authentique et avoir été publié par le média où travaille le journaliste durant la période du 3 mai 2022 au 30 avril de cette année, selon la même source qui a souligné que la date limite de réception des candidatures est le 30 avril courant. L'annonce des noms des lauréats et leur distinction auront lieu en marge de la journée

d'étude qui sera organisée à la maison de la culture Malek Heddad de Constantine le 4 mai prochain à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse. Le bureau local du Conseil national des journalistes algériens œuvre à promouvoir et améliorer le travail des professionnels du secteur par l'organisation d'ateliers de formation, des journées d'étude et des séminaires et la conclusion de conventions avec les divers partenaires pour améliorer les conditions socioprofessionnelles du journaliste, a-t-il encore noté. ■

INFO EXPRESS

Direction du commerce de Mostaganem

Des brigades d'intervention sur terrain pour garantir la stabilité des prix

Des équipes de contrôleurs de la direction du commerce, assistées des services de sécurité ont mené une campagne, depuis le premier jour du ramadhan, dans toutes les trente-deux communes de la wilaya pour contrôler les prix, au niveau des magasins d'alimentation général ou dans les marchés de fruits et légumes et même dans les marchés de solidarité «Errahma». Dans ce cadre, les services chargés de l'organisation commerciale, de la régulation et du contrôle des pratiques commerciales et de la répression des fraudes, ont procédé au suivi de opérations de déstockage des produits importés au niveau des chambres froides à Mostaganem, et l'observation du marché par la surveillance des prix pratiqués, contrôlant au passage les conditions de transport, de conservation et exposition des produits alimentaires. Notre source de la direction du commerce contactée par nos soins a affirmé que les sanctions seront sévères pouvant aller jusqu'à la fermeture du local, elles seront infligées à quiconque s'adonne à la spéculation, car la hausse des prix des produits met en difficulté les consommateurs à faibles revenus faibles. Obligation est faite aux commerçants d'alimentation générale et aux marchands des fruits et légumes d'afficher les prix sur les produits faute de quoi les contrevenants s'exposeront à des sanctions.

N. Malik

décryptages

Le dollar américain

Les raisons cachées de la guerre en Ukraine (II)

Il est facile et particulièrement commode pour les représentants de la société occidentale de se rassembler derrière les narratifs de l'OTAN sur les raisons du conflit armé en Ukraine et de ne pas se mettre dans l'inconfort du doute et de la remise en question des postulats préétablis et dominant l'opinion public.

Le premier des trois piliers-porteurs sous-jacents de la guerre en Ukraine est le maintien de la domination mondiale par le système monétaire américain. Cette domination repose sur plusieurs éléments, dont les principaux sont l'extraterritorialité du droit américain, les bons du Trésor américain et le Pétrodollar. Il est totalement impossible ni de connaître, ni de comprendre les véritables raisons non seulement de la guerre en Ukraine, mais de la quasi-intégralité des guerres orchestrées ou menées directement par les Etats-Unis d'Amérique, sans une vision précise des éléments mentionnés. Voyons-les donc en détail.

Le dollar et l'extraterritorialité du droit américain comme une arme de guerre économique

Le concept de l'extraterritorialité du droit américain est l'application du droit américain en-dehors des frontières des USA, ce qui permet à des juges américains d'engager des poursuites judiciaires pour des faits qui ont eu lieu dans n'importe quel point dans le monde. L'élément principal qui est utilisé comme prétexte aux engagements des poursuites est le fait de l'utilisation du dollar américain dans des transactions. Ainsi, les mécanismes juridiques de l'extraterritorialité du droit américain procurent aux entreprises américaines un avantage concurrentiel majeur et totalement illégal, selon le droit international des affaires, mais bien légal selon le droit américain. Car, l'extraterritorialité du droit oblige les entreprises étrangères utilisant dans leurs transactions le dollar américain à se conformer aux standards américains, à se soumettre à la surveillance et au contrôle de l'état américain – ce qui rend possible l'espionnage « légalisé » de leur savoir-faire et de mener des actions d'entrave au développement des concurrents des entreprises américaines. Dans les procédures de poursuite par le Département de Justice américain, les entreprises étrangères sont soumises à l'obligation de la régularisation de leur situation par l'acceptation d'une surveillance durant plusieurs années d'affilée, dans le cadre d'un « programme de conformité ». En outre, en mettant artificiellement



les entreprises étrangères, qui intéressent les groupes américains, en danger de paiement de très grosses amendes – on les mets en position de ne pas être hostile au rachat par les américains, afin de les éviter. Afin d'asseoir sa domination mondiale, un nombre incalculable de poursuites est lancé sans aucun véritable fondement, dont le réel but est l'accès à l'information des concurrents et l'ingérence économique.

Les bons du Trésor américain et les pétrodollars

Dans la comptabilité il existe un terme comme les créances douteuses. Les bons du Trésor américain sont des titres obligataires qui s'achètent et se remboursent en dollars américains et qui sont, factuellement, les créances douteuses. Pourquoi ? Aujourd'hui, la dette de l'état américain a dépassé les 31.000 milliards USD et continue à s'accroître au quotidien à la hauteur de plusieurs milliards par jour. Ce chiffre dépasse largement celui du PIB annuel des USA et fait de la quasi-globalité des bons émis par le Trésor américain les titres à la solvabilité et valeur plus que douteuses, car remboursables par la monnaie nationale, dont pour la majorité émise il n'y a rien derrière. Rien de tangible. Sa solvabilité n'est garantie que par l'émission monétaire et la confiance accordée au dollar américain qui se base non pas sur sa valeur réelle, mais sur la domination militaire du monde par les USA.

Et la Russie avec l'Ukraine dans tout cela ?

Depuis l'arrivée de Poutine au pouvoir, la Fédération de Russie a commencé le processus progressif de séparation des bons du Trésor américain. Depuis le 2014, le début du conflit instauré par les USA en Ukraine par le coup d'état, la Russie s'est débarrassée de la quasi-intégralité de la dette américaine. Si en 2010 la Russie faisait partie des dix plus gros détenteurs de bons du Trésor américain, avec plus de 176 milliards USD, en 2015 elle en a détenu qu'à la hauteur d'environ 90 milliards, soit sa masse totale pratiquement divisée par deux en 5 ans. Aujourd'hui, la Russie ne détient que 2 milliards de cette dette, ce qui est une quantité dérisoire.

En tandem avec la Russie, la Chine de même, se débarrasse progressivement de ce dangereux débiteur. Si en 2015 elle a détenu des bons outre-Atlantique pour plus de 1270 milliards USD, aujourd'hui, c'est à la hauteur inférieure de 970 milliards, soit une baisse de ¼ en 7 ans. Aujourd'hui, la quantité de dette américaine détenue par la Chine est au plus bas depuis 12 ans. Parallèlement au débarras des bons du Trésor américain, la Fédération de Russie a déclenché le processus progressif de la libération du monde du système des pétrodollars. Une spirale vicieuse est déclenchée : l'ébranlement du système des pétrodollars porterait un coup significatif au marché des bons du Trésor américain. En effet, la baisse de la demande du dollar sur la scène inter-

nationale enclenchera automatiquement une dévaluation de la monnaie et, de fait, la baisse de la demande de bons du Trésor qui mènera, mécaniquement, à une augmentation de leur taux d'intérêt, en rendant tout simplement impossible le financement de la dette publique américaine au niveau que l'on connaît aujourd'hui. Les détracteurs du postulat que la chute du dollar contre bon nombre de devises causera de très importants dommages à l'économie américaine stipulent qu'un dollar plus faible mènera vers une augmentation significative des exportations américaines, fera profiter les fabricants américains et, de fait, diminuera le déficit commercial des États-Unis. S'ils ont tout-à-fait raison sur l'effet bénéfique de la dévaluation du dollar vis-à-vis des exportations américaines – ils ont parfaitement tort sur l'effet final inévitablement dévastateur sur l'économie américaine, car ils ne prennent pas en compte l'élément majeur : les USA sont un pays qui se trouve depuis des décennies sur la voie de la désindustrialisation et l'effet positif sur les exportations ne sera que relativement négligeable face au déficit commercial gigantesque. Le déficit qui a déjà atteint en 2021 le niveau record de l'histoire des États-Unis et qu'avec une dévaluation du dollar, et donc l'augmentation du coût des importations à tous les niveaux, aura un effet destructeur. Ainsi, régler le compte des deux fautifs de la situation – de la Russie et de la Chine – est donc l'élément clé dans la stratégie de survie des États-Unis d'Amérique.

Les pétrodollars

Avec l'effondrement, en 1971, des accords de Bretton Woods qui ont perduré depuis 1944, la dépendance mondiale vis-à-vis du dollar américain a commencé à diminuer très dangereusement pour l'économie des États-Unis et il leur fallait trouver un autre moyen pour augmenter la demande de la monnaie nationale. Et c'est en 1979 que le « pétrodollar » est né dans le cadre de l'accord américano-saoudien de la coopération économique : « pétrole contre dollars ». Dans le cadre de cet accord l'Arabie Saoudite a pris des obligations de vendre son pétrole au reste du monde uniquement en dollar américain, ainsi que réinvestir ses réserves excédentaires en dollars dans des bons du Trésor américain et des entreprises américaines. En contrepartie, les États-Unis ont pris des obligations militaires de garantir la sécurité de l'Arabie Saoudite. Par la suite, cet accord « pétrole contre dollars » a été étendu à d'autres pays de l'OPEP et ceci est, d'ailleurs, sans aucune contrepartie de la part des américains, et a mené vers une émission exponentielle du billet vert. Progressivement, le dollar américain est devenu la monnaie d'échange de référence pour d'autres matières premières et, de ce fait, la monnaie de réserve mondiale – ce qui a procuré aux États-Unis une suprématie sans égale et des privilèges exorbitants.

(A suivre...)

Oleg Nesterenko

Président du Centre de Commerce & d'Industrie Européen

Nul doute sur l'objectivité de ce constat, car il y a beaucoup trop de précédents de « réalisations », dont on connaît les résultats finaux. En mentionnant que les majeurs parmi elles, on peut citer les guerres en Corée et en Chine, au Guatemala, au Vietnam et au Cambodge, en Irak, en Bosnie et en Serbie, en Afghanistan, en Libye et en Syrie.

FESTIVAL DE LA CHANSON ORANAISE

SOUAD BOUALI NOMMÉE COMMISSAIRE DU FESTIVAL

Le ministère de la Culture et des Arts a nommé l'artiste Souad Bouali Commissaire du Festival de la musique et de la chanson oranaise, a-t-on appris lundi auprès de la direction du secteur de la wilaya d'Oran. Souad Bouali a déjà occupé le poste de Commissaire de cette manifestation culturelle et artistique organisée chaque année à Oran et dont la première édition remonte à 2007. Sa désignation intervient en remplacement de Khalida Benbali, selon la source. L'artiste Souad Bouali est connue pour ses chansons du genre oranais. Elle est enseignante de musique et a traversé, durant sa carrière, plusieurs étapes artistiques à l'intérieur du pays et à l'étranger. Elle était toujours présente lors des éditions précédentes du Festival. La dernière édition du Festival culturel de la musique et de la chanson oranaise a coïncidé avec les Jeux méditerranéens, abrités par Oran l'été dernier, et a connu une forte affluence du public féru de ce genre musical original.

R.C.

1^{ère} édition du Prix «Cadets de la culture» Distinction des lauréats à Alger

La cérémonie de distinction des lauréats du Prix «Cadets de la culture» dans sa 1^{ère} édition baptisée du nom de l'écrivain Malek Haddad (1927-1978), s'est tenue, dimanche, au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), à l'occasion de la Journée du Savoir célébrée le 16 avril.

Le ministère de la Culture et des Arts a lancé le prix «Cadets de la culture» en février dernier sous le haut patronage du Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane pour encourager les jeunes créateurs et les inciter à poursuivre leurs parcours dans les domaines culturel et artistique. La cérémonie de distinction s'est déroulée en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, de plusieurs membres du Gouvernement et des conseillers du président de la République, outre un représentant du ministère de la Défense nationale, des représentants et directeurs d'instances officielles et de hauts responsables. Des écrivains, des artistes et des intellectuels étaient également présents. Mme Mouloudji a affirmé que son secteur a consacré le Prix «Cadets de la culture» aux enfants et aux jeunes vu «qu'il n'existe pas de grands prix nationaux consacrés à cette catégorie dans les domaines de la créativité et de la culture», ajoutant que son secteur a décidé avec l'accompagnement et le parrainage du Premier ministre d'organiser cette 1^{re} édition du



Prix «Cadets de la culture», dédiée à la mémoire du grand écrivain et homme de lettres Malek Haddad. Dans la catégorie Récit, le premier prix est revenu à Nechoua Khoudiri et le deuxième et troisième prix ont été remportés respectivement par Koçaï Alleg et Imen Djouder. Dans la catégorie Poésie, le premier prix est revenu à Mohamed Iyad Merzouk, le deuxième et le troisième ont été respectivement attribués à Djoumana Bouassida et Dounia Naila Murbarki. Trois lauréats ont remporté des prix dans le domaine des œuvres artistiques et plastiques, catégorie Musique et Interprétation. Le premier prix est revenu à Mohamed Yacine Ibrahim pour «Valse d'Evgeny Grinko», le second à Aymen Ben

Kacem pour son œuvre «Jouer du piano» et le troisième à Abi Ismail Mohamed Ben Bayoub pour «une chanson en solo». Dans le domaine des œuvres artistiques et plastiques, catégorie Arts plastiques, trois lauréats ont également été primés. Il s'agit de Safa Taher M'henni Aicha qui a remporté le premier prix pour son œuvre «Le bureau de Malek Haddad» et Zerata Kamelia Lyne, qui a décroché le deuxième prix pour son ouvrage «Manga» en arabe et en français, tandis que le troisième prix est revenu à Mohamed Zinedine Belaouar, résidant au Sultanat d'Oman, pour son œuvre «La nation a des hommes pour la défendre». Le président du jury, l'écrivain Smaïl Yabrir, a affirmé que le concours était ouvert aux en-

fants et jeunes algériens résidant en Algérie et à l'étranger âgés de 7 à 16 ans. Sur les 127 œuvres présentées, 87 ont été retenues, a-t-il précisé ajoutant que les lauréats représentent «un futur projet créatif et leurs textes sont imprégnés de valeurs algériennes». Il a souligné dans ce contexte la «nécessité de valoriser et de célébrer ces talents». La valeur des prix dans chaque catégorie est estimée à 150.000 DA pour le premier prix, 100.000 DA pour le second, et 70.000 DA pour le troisième, outre l'impression des œuvres écrites pour chaque catégorie en un volume intitulé «Les œuvres primées du prix «Cadets de la culture», édition Malek Haddad 2023».

R.C.

La bataille de Djebel Kessal

Epopée révolutionnaire de lutte contre le colonisateur français

La bataille de Djebel Kessal dans la wilaya d'El Bayadh reste le témoin d'une épopée révolutionnaire de lutte armée contre le colonisateur français et une des étapes importantes marquant les immenses sacrifices du peuple algérien pour le recouvrement de la souveraineté nationale. La bataille a été menée par deux bataillons de l'Armée de libération nationale (ALN), dirigés par les deux martyrs Didani Ahmed, appelé Lazreg, et Guettaf M'hamed, le 18 avril 1958, sur les hauteurs du mont Kessal, non loin des communes de Stitten et d'El Bayadh, qui se caractérise par la densité de sa végétation et ses sentiers accidentés, qui en ont fait une place fortifiée que les moudjahidine ont utilisée comme base pour lancer de nombreuses opérations contre l'armée coloniale française dans la région. La bataille est intervenue suite à l'attaque menée, le soir du 17 avril 1958, par le bataillon de Guettaf M'hamed contre l'armée coloniale dans le village de Stitten que la soldatesque coloniale barbare avait fait évacuer de ses habitants en juillet 1957, le déclarant zone interdite et placé ces derniers dans un camp de la zone «Mekther». Selon la Direction des

Moudjahidine et des Ayants droit, l'attaque avait fait 75 morts et plusieurs blessés parmi les soldats français, tandis que d'autres ont pris la fuite. Après cette attaque qui a vu la destruction de véhicules militaires ennemis, le bataillon a regagné le mont Kessal la nuit tombée, sans déplorer de perte parmi les moudjahidine. Les traces de balles de cette attaque sont toujours présentes dans la commune de Stitten et témoignent de cet événement historique. En représailles à cette opération réussie des moudjahidine, le colonisateur français a mobilisé un grand nombre de soldats et du matériel militaire, et assiégé de nuit Djebel Kessal. Vers six heures du matin, l'armée coloniale a commencé à bombarder les positions des moudjahidine de l'Armée de libération nationale avec des canons et des avions de combat. Les forces terrestres de l'armée coloniale ont commencé à se déplacer, mais les moudjahidine, en exécution des ordres de son commandement du jour, les ont laissées gravir la montagne et n'a répondu qu'après que les soldats français se soient retrouvés à un jet de pierre, leur faisant subir de lourdes pertes en vies humaines, a-t-on relevé à la direc-

tion des Moudjahidine et Ayants droit. Les avions ont repris les bombardements, ciblant les positions des moudjahidine et la bataille s'est poursuivie ainsi toute la journée. Cette bataille héroïque, qui a duré plus de 13 heures et a été couverte, à l'époque, par plusieurs médias internationaux, 11 moudjahidine et héros de l'Armée de libération nationale sont tombés au champ d'honneur, dont neuf sont morts en martyrs au cours de la bataille et deux d'entre eux ont succombé plus tard à leurs graves blessures, a ajouté la même source. La bataille a également vu la mort d'environ 500 soldats français et de nombreux blessés, en plus d'avoir occasionné des dommages à plusieurs avions, qui ne se sont pas écrasés, et la destruction de véhicules militaires. Les bombardements aveugles de l'armée de l'air française ont également contribué à faire augmenter le nombre de morts parmi les soldats français dans cette bataille, selon la même source. Le colonisateur français a eu des réactions brutales et barbares, car le 19 avril, suite à cette bataille, une vaste opération de ratissage a été menée dans la région et ses envi-

rons, mais sans parvenir à trouver les moudjahidine. C'est alors que les soldats français se sont vengés sur la population et les nomades, menant des raids dans les villages et procédant à des arrestations arbitraires de citoyens sans défense. Pour sa part, le professeur Abdelkader Boutadjine, chercheur en histoire de la région, a souligné que la bataille du mont Kessal est considérée comme l'une des batailles les plus féroces dans l'Ouest du pays, au cours de laquelle les moudjahidine ont remporté une grande victoire, malgré le manque d'armes par rapport au grand nombre de soldats ennemis et leur équipement lourd, mais la planification habile des chefs de cette bataille a permis d'infliger de lourdes pertes au colonisateur. Au terme de la bataille, le colonisateur français a envoyé ses avions de guerre pour surveiller les moudjahidine et bombardé au napalm les montagnes de la région de «Tassina» (au sud de la wilaya d'El Bayadh), bombe incendiaire interdite dans le monde. Les traces de cette arme monstrueuse sont encore visibles de nos jours dans cette région, a souligné Abdelkader Boutadjine.

R.C.

Amical du handball oranais

Le départ de 12 joueuses derrière le «parcours catastrophique» du club

→ L'Amical du handball oranais (AH Oran) s'apprête à quitter le Championnat national d'Excellence (dames) après une seule saison passée parmi l'élite, pour n'avoir pas réussi à suivre le rythme de ce palier en raison du départ de pas moins de 12 joueuses de l'effectif de l'exercice passé, a indiqué, dimanche, le président du club, Mustapha Doubala.

Dans une déclaration à l'APS, l'ancienne star de la sélection algérienne et du MC Oran des années 1980, a dit «regretter la situation difficile» dans laquelle se trouve son équipe depuis le début de cet exercice, née du départ massif, pour «des raisons financières», des joueuses de l'effectif de la saison passée qui avaient contribué dans l'accession historique de l'Amical en Excellence.

La formation oranaise a concédé, vendredi passé, sa 12^e défaite pour autant de matches. Cette fois-ci, elle s'est lourdement inclinée à domicile contre le co-Leader le HBC El Biar (10-58).

Confiant qu'il s'attendait personnellement à un tel parcours, Doubala a précisé qu'il était contraint de faire monter ses cadettes pour pallier le départ de la quasi-totalité des joueuses seniors de la saison précédente vers d'autres équipes «qui leur offrent de meilleurs avantages



■ LAHO s'apprête à quitter le Championnat après une seule saison passée parmi l'élite.

(Photo > D. R.)

sur le plan financier». «Je ne peux conserver aucune joueuse contre son gré, car nous n'avons pas les moyens pour leur payer des salaires ou des primes de matches, même si nous avons consenti beaucoup de sacrifices pour les former, sachant qu'on est le seul club à Oran et peut être dans le pays spécialisé dans le handball féminin», a-t-il encore dit. L'ancien pivot des Verts a, en outre, fait savoir que son club n'a bénéficié cette saison que d'une seule subvention émanant de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya estimée à 1,7 million DA, une aide qu'il a jugé «insuffisante» pour répondre aux besoins d'un club évoluant dans le palier supérieur. «Cette

subvention a servi à payer les frais d'engagements de nos différentes équipes dans les Championnats de leurs catégories, en plus de la location des salles d'entraînements qui nous ont coûté à elles seules la somme de 200 000 DA», a-t-il expliqué.

Et de poursuivre : «Pour nos déplacements en dehors d'Oran, nous sommes contraints de réserver au niveau des auberges des jeunes car nos moyens ne nous permettent pas d'héberger dans des hôtels, alors que nous ne disposons pas aussi de staff médical permanent en raison de notre incapacité de lui assurer des salaires mensuels». Face à tous ces obstacles auxquels est confronté le seul

club oranais parmi l'élite du handball féminin, son président n'écarter pas l'idée de rendre le tablier en fin de saison, même s'il reconnaît, au passage, qu'il s'agit «d'une décision difficile à prendre, vu que je suis le fondateur de ce club qui compte pas moins de 162 joueuses, toutes catégories confondues, et aussi parce que la petite balle coule dans mes veines», a-t-il souligné.

Après 12 journées du Championnat, l'AH Oran ferme la marche du groupe A avec zéro pointé, de 12 défaites au cours desquelles sa cage a concédé 495 buts contre 209 inscrits.

R. S.

EN DEUX MOTS

Championnat arabe de hand : L'Algérie bat la Libye et décroche la 3^e place

La sélection algérienne de handball a décroché la troisième place du championnat arabe juniors garçons après avoir battu son homologue libyenne (34-23), dimanche soir à la salle Rached Khouaja à Mahdia (Tunisie), en match comptant pour la 3^e et 4^e place de la compétition.

Le titre de la 5^e édition du championnat arabe juniors est revenu à la sélection tunisienne qui a pris le dessus sur l'Arabie Saoudite (34-25). Il s'agit du troisième sacre décroché par les Tunisiens après avoir remporté les éditions de 1998 et 2001.

Les deux handballeurs algériens Ramy Sidi Aissa et Rabah Racim Medahi ont été désignés meilleurs ailiers, alors que leur coéquipier Nédal Blida a terminé meilleur buteur de la compétition arabe.

Le Championnat arabe revient après neuf années d'interruption. Il est organisé pour la deuxième fois en Tunisie après l'édition 1998. Les quatre précédentes éditions ont été remportées deux fois par la Tunisie (1998 et 2001), et une fois par la Jordanie (2000) et par l'Égypte (2014).



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44/6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication : **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

Zefizef :

«La VAR sera utilisée dès la saison prochaine»

→ La technologie d'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) sera utilisée dès la saison prochaine en Championnat de Ligue 1 Mobilis, a annoncé le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Djahid Zefizef.

«Les erreurs d'arbitrage ont toujours existé notamment à l'approche de chaque fin de saison. Il doit y avoir de

l'équité et de la transparence, nous sommes en train de travailler dans ce sens. Je tiens à préciser qu'aucun club n'est visé ou fait l'objet d'un complot. Lors de la réunion du BF tenue dimanche, nous avons installé une commission mixte qui aura pour mission d'inspecter les stades, dans le cadre de l'introduction de la VAR dès

la saison prochaine», a déclaré le patron de FAF. Le premier responsable de l'instance fédérale s'exprimait aux médias dimanche soir, en marge de la cérémonie du tirage au sort des 1/8^{es} et 1/4 de finale de la Coupe d'Algérie tenue au Cercle militaire de Beni Messous (Alger).

Lors de la réunion du Bureau fédérale statutaire mensuelle de la FAF, tenue dimanche au siège de l'instance fédérale à Dely Brahim, le vice-président de la Commission fédérale d'arbitrage (CFA) Djamel Haïmoudi a présenté un exposé sur le projet de la VAR en Algérie.

Une commission mixte composée notamment d'arbitres et des représentants de l'Entreprise publique de télévision (EPTV) a été installée, elle

aura pour mission d'inspecter les stades des clubs de l'élite pour évaluer la faisabilité de l'utilisation de la technologie au niveau de chaque infrastructure.

Le projet de l'introduction de la VAR en Algérie avait été initié par l'ancien président de la commission fédérale de l'arbitrage Mohamed Bichari au début de l'année 2022, mais il n'a jamais pu aller au bout.

Au moment où le championnat de Ligue 1 Mobilis s'apprête à amorcer sa dernière ligne droite, l'arbitrage est de plus en plus contesté par plusieurs clubs, d'où la décision de la FAF d'introduire la VAR la saison prochaine, dont le coup d'envoi sera donné le vendredi 18 août. ■

Belgique

Slimani signe sa 8^e réalisation avec Anderlecht

→ L'attaquant international algérien, Islam Slimani, a signé, ce dimanche, sa 8^e réalisation sous les couleurs du Royal Sporting Club Anderlecht, la 7^e en Championnat, lors du déplacement de son équipe chez le leader, le KRC Genk, à l'occasion de la 33^e journée en Jupiler Pro League (Belgique).

Mené à la marque, suite à l'ouvert le score à la 36^e minute signée de l'attaquant tanzanien Mbwana Ally Samatta, l'Algérien, titularisé encore une fois, a réussi à relancer sa formation en remettant les pendules à l'heure à la 43^e minute.

Placé non loin du point de penalty, Slimani a su mettre à contribution la belle remise de la tête de son coéquipier, Killian Sardella, pour contrôler le ballon dans un premier temps avant de le catapulter dans la cage adverse.

Toutefois, ce joli but de buteur historique de l'équipe nationale n'a pas suffi pour arracher le point du match nul, car sa formation s'est

finaletement inclinée sur le score de 5 buts à 2.

À la faveur de ses belles prestations, Slimani figurera très certainement dans le onze de départ d'Anderlecht face à la formation néerlandaise de l'AZ Alkmaar, ce mercredi, lors du match retour des quarts de finale de la Ligue Europa. Pour rappel, l'ancien fer de lance de l'Olympique Lyonnais et ses coéquipiers ont remporté la manche aller, jouée jeudi dernier, sur le score de 2 buts à 0, de quoi leur permettre d'aborder cette deuxième partie avec un moral gonflé à bloc.

En revanche, les Anderlechtois (10e - 46 pts) n'ont plus leur destin entre les mains afin de disputer les Play-off (réservés aux huit premiers du classement Ndlr). En effet, Anderlecht est dans l'obligation absolue de gagner la semaine prochaine à domicile face au K.V. Mechelen en espérant une défaite de Charleroi et de Cercle Brugge, respectivement, face à Genk et Zulte Waregem. ■

Richmond Vancouver Série A

Une deuxième place historique pour l'Algérie

→ La sélection algérienne de Karaté Do a décroché la deuxième place au tournoi de Série «A» Richmond-Vancouver, disputé du 14 au 16 avril au Canada, où elle a moissonné cinq médailles (2 or, 1 argent et 2 bronze), a indiqué la Fédération (FAKT), lundi sur sa page facebook.

Les médailles d'or ont été l'œuvre d'Oussama Zaid (-75 kilos) et Falah Midoum (-84 kilos), alors que la médaille d'argent a été remportée par la sélection nationale féminine de Kata, composée du trio Narimène Dahleb, Rayane Slakdji et Sarah Hanouti.

Quant aux deux breloques en bronze,

elles ont été l'œuvre d'Abdelmounaem Rouichi chez les moins de 60 kilos et Oussama Zitouni chez les plus de 84 kilos.

Plus de 600 karatékas (messieurs et dames), représentant 64 pays des cinq continents ont participé à ce grand tournoi international, remporté finalement par le Japon, avec treize médailles : 4 or, 3 argent et 6 bronze. La Fédération algérienne de Karaté Do a qualifié les résultats obtenus à Vancouver «d'historiques, et a aussitôt posté des messages de félicitations à travers les réseaux sociaux pour remercier les artisans de cet exploit». ■

en direct

Belgique

Slimani signe sa 8^e réalisation avec Anderlecht

le match à suivre

Championnat arabe de handball

L'Algérie bat la Libye et décroche la 3^e place

football

Zefizef

«La VAR utilisée dès la saison prochaine»

Performance

Dango Ouattara, le Burkinabè qui survole les pros européens

→ Il n'a que 21 ans et il fait déjà parler de lui. Ses réalisations constituent une formidable réponse à ceux qui doutent des performances des joueurs africains. Ailleurs, on continue à semer le doute et à en faire des footballeurs de service, si ce n'est les considérer comme des joueurs qui viennent prendre la place des autres.

Le racisme est né et continue à se faire remarquer çà et là. Malgré ces tristes tableaux, les joueurs africains, que beaucoup qualifient d'excellentes marques africaines, n'arrêtent pas de faire des démonstrations lors des compétitions nationales et internationales et poursuivent leur boulot sans faire attention à ce qui est versé contre eux, à l'image de ce mois sacré où des joueurs africains ont résisté aux menaces et aux provocations des dirigeants qui refusent de respecter la religion islamique. L'interdiction de pause pour les footballeurs pour rompre le jeûne du Ramadan en France notamment a suscité une vive polémique.

Ouattara, cette référence africaine

Cet ailier burkinabè de Bournemouth, Dango Ouattara, ne semble pas s'arrêter à ce niveau mais il finira par s'imposer sur les terrains de football. Et pour preuve, il ouvre déjà son compteur de but en Premier League de manière spectaculaire. Il bouscule les stratégies adversaires pour faire la différence du score qui était de 2-2 son équipe était en train d'accrocher Tottenham à l'extérieur (2-2), ce génie burkinabè sort de nulle part pour aller clouer le but qui fera la différence 2-3 à... la 95^e minute de jeu ! Tout cela, avec une finition magistrale dans la surface de réparation. Le jeune footballeur, originaire de la ville de Ouagadougou, a d'ailleurs réagi sur les réseaux sociaux, en postant sur Twitter : «Je suis très heureux de marquer mon premier but en Premier League. Je tiens à remercier tous ceux qui ont rendu cela possible».

Deuxième but le plus tardif jamais marqué contre Tottenham

Un but qui fera date dans ses premières pages d'histoire grâce à cette performance



■ Dango Ouattara ne semble pas s'arrêter à ce niveau.

(Photo > D. R.)

très remarquée. Il débarque que l'année écoulée en Angleterre en provenance du FC Lorient, et a, à son actif, 14 sélections et 7 buts. Bien qu'il ait effectué trois passes décisives lors de ses onze premières rencontres, il est resté muet jusqu'à ce match

décisif face aux «Spurs». De plus, le joueur formé à l'Académie Foot Plus de Ouagadougou, a également réalisé le deuxième but le plus tardif jamais marqué contre Tottenham depuis la saison 2006-2007, après celui de Mario Balotelli pour Manchester City en jan-

vier 2012 (à la 94'). Une performance «dingue» !

H. Hichem

■ Canal + : Bayern Munich - Manchester City à 20h
 ■ BeIN Sports 1 : Inter Milan - Benfica Lisbonne à 20h

GRANDE FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS UEFA ÉDITION 2022/23

DIX-REPRÉSENTANTS AFRICAINS SUR LE «VIEUX CONTINENT»

Huit prestigieuses formations restent en course sur la route qui conduit au Stade Olympique d'Istanbul, théâtre de la grande finale de la Ligue des Champions UEFA édition 2022/23. Parmi elles, dix-sept de nos représentants africains sur le «Vieux Continent» peuvent encore décrocher la «Coupe aux grandes oreilles». Des affiches de rêve ! Voilà ce qui attend les spectateurs et téléspectateurs des quarts de finale de la Ligue des Champions édition 2022/2023 dont le tirage au sort s'est déroulé ce vendredi 17 mars, à Nyon en Suisse, au siège de l'UEFA.

«Le Real Madrid, tenant du titre, croisera le fer avec Chelsea dans un remake du quart de finale de l'année dernière où le club de la capitale espagnole avait brillamment disposé des partenaires d'Edouard Mendy (3-1, 2-3 après prolongation). Les retrouvailles promettent des étincelles ! L'autre grande affiche des quarts de finale nous offre également une scintillante confrontation entre le Manchester City du maestro algérien Riyad Mahrez et le Bayern Munich de la

superstar sénégalaise Sadio Mané. «Dans les autres rencontres, l'Inter Milan du portier camerounais André Onana a hérité du Benfica Lisbonne tandis que le Milan AC tentera de poursuivre son beau

parcours en C1 face à une autre écurie italienne, le Napoli.»

H. H.

Les affiches des quarts de finale de la Ligue des champions UEFA 2022/2023 :

Il convient de rappeler que les matches aller sont programmés pour les 11 et 12 avril. Et les rencontres retour sont prévues les 18 et 19 du même mois.

(La première équipe citée recevra à l'aller)

- 1) Real Madrid (ESP) vs Chelsea (ANG)
- 2) Inter Milan (ITA) vs SL Benfica (POR)
- 3) Manchester City (ANG) vs Bayern Munich (ALL)
- 4) AC Milan (ITA) vs Naples (ITA)

Les affiches des demi-finales :

(La première équipe citée recevra à l'aller)

- 1) Vainqueur de AC Milan/ Naples vs Vainqueur de Inter/ Benfica
- 2) Vainqueur de Real Madrid/Chelsea vs Vainqueur de City/Bayern

La Der

Ligue 2 : Le MC Saïda revient de loin dans la bataille du maintien

Le MC Saïda est revenu de loin dans la course au maintien en Ligue 2 (Gr. Centre-Ouest) après avoir réussi deux victoires de suite qui lui ont permis de s'extirper de la zone rouge. Les deux performances réalisées contre le WA Tlemcen (3-1) en déplacement, et le MCB Oued Sly (2-1) à domicile, ont été saluées par l'entraîneur du MCS, Bachir Seloua, qui a encensé ses joueurs pour «les gros efforts consentis lors des deux précédentes semaines en dépit de la conjoncture difficile que traverse le club», a-t-il déclaré à l'APS. Il a, en outre, mis

en exergue le rôle joué aussi par la direction provisoire du club «qui a su comment motiver les joueurs et les aider à mettre de côté les problèmes du club et se concentrer pleinement sur leur mission dans la bataille du maintien», a-t-il ajouté. En fait, la victoire acquise, samedi passé face au MCBO, est la première du MCS à domicile depuis le 11 janvier dernier, date de son dernier succès au stade «Said-Amara» contre l'O Médéa (3-1), pour le compte de la 15^e journée. Depuis, l'équipe a enchaîné pas moins de cinq défaites

at home, dont la dernière en date lors de la 23^e journée contre le leader du groupe, l'ES Ben Aknoun (5-0).

Ce cuisant revers avait d'ailleurs précipité le départ du bureau dirigeant du club, duquel l'assemblée générale du MCS a retiré sa confiance et procédé à la mise en place d'un directoire. Ce changement a déjà porté ses fruits comme l'attestent les deux précédents succès ayant permis aux Vert et Rouge de se hisser à la 12^e place avec 26 points et avec cinq longueurs d'avance sur le 14^e et premier relé-

gable, le WAT. Lors des cinq dernières journées du Championnat, le «Mouloudia» accueillera le GC Mascara et le RC Relizane, et se déplacera chez le SKAF Meliana, le RC Kouba et l'O Médéa. Les deux derniers clubs sont également concernés par la bataille du maintien. Pour rappel, le MCS, fondé en 1947, a quitté la Ligue 1 depuis 11 ans, puisque son dernier exercice parmi l'élite remonte à la saison 2011-2012, sachant qu'il compte 38 saisons en deuxième palier depuis l'indépendance.